



Conseil & design graphique : www.commepixels.fr - Images : AdobeStock, Freepik - Illustration : Francis Hofer

Heillecourt

Ma commune en ... transition écologique



Limitation de l'éclairage public



Décalage des horaires d'ouverture des services



Rationalisation du chauffage



La ville de Heillecourt n'a pas attendu la prise de conscience sur les enjeux climatiques pour agir et déployer une série d'actions visant la préservation de son environnement et la sobriété des consommations d'énergie et des ressources de son patrimoine.

Les actions menées par la ville

Suite aux recommandations nationales, un plan d'actions est mis en œuvre à partir de l'hiver 2022.

Depuis 2010, la ville s'investit fortement dans une politique d'économies et de réductions des consommations d'énergie. Face au défi énergétique auquel nous devons faire face, la municipalité a dû, très rapidement prendre des mesures car le prix de l'énergie subit une hausse jamais égalée multipliant par 5 ou 6 les coûts « énergie » actuels. Cette explosion des coûts va impacter significativement le budget 2023 et par conséquent le calendrier des travaux envisagés.

La facture d'électricité passerait en 2023 de 85 000 € à 195 000 € et celle du gaz de 80 000 € à 480 000 €.

Habitants, usagers, associations... tous concernés

Pour élaborer son plan sobriété énergétique, la ville s'est appuyée lors de plusieurs rencontres, sur l'expertise de l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC) ; sur les propositions de réduction des coûts énergétiques des présidents d'associations dans chacune de leurs sections ; les échanges avec les directeurs des établissements scolaires sur la préservation de la sécurité sanitaire dans leurs locaux (aération, chauffage) et avec les personnes âgées de la Résidence autonomie.

Un travail de plusieurs semaines a permis d'identifier plusieurs mesures applicables depuis le 14 novembre pour l'hiver à venir. Appliquées à tous (services municipaux, utilisateurs des bâtiments...) ces mesures sont guidées par des principes de solidarité énergétique.

Consommation

gaz & électricité

En 2011 • 3 136 462 kWh

En 2020 • 2 244 414 kWh

Quelques actions phares depuis 2012

- Remplacement de 7 chaudières par des chaudières performantes « à condensation » (groupes scolaires, Maison de l'enfance, COSEC, Mairie)
- Rénovation de la toiture de la Maison du Temps Libre avec complexe isolant
- Rénovation de l'éclairage de la Maison du Temps Libre par des éclairages LEDs avec variation de puissance
- Rénovation de l'éclairage de plusieurs bâtiments scolaires et administratifs
- Rénovation de l'éclairage des courts de tennis couverts
- Installation d'un système de ventilation à la Salle Georges Toussaint



Limitation de l'éclairage public

- Poursuite du programme de remplacement des lampes de l'éclairage public par des LED pour garantir vos déplacements en toute sécurité
- Rationalisation de l'éclairage public métropolitain et communal
- Suppression des illuminations et création d'îlots de sapins agrémentés de décorations festives non lumineuses.

Illuminations :
32 000 € d'économies



Rationalisation du chauffage dans les bâtiments

- Diminution de la température dans les bâtiments publics hormis la crèche, les écoles et la Résidence autonomie.
- Rationalisation de l'occupation des salles municipales. Les accueils de loisirs organisés auparavant au groupe scolaire Chateaubriand, sont déplacés à la Maison du Temps Libre.

La baisse de 1 degré de chauffage permettrait d'économiser de 20 000 € à 30 000 €

Il est de notre responsabilité collective d'agir dès aujourd'hui. Nous savons pouvoir compter sur votre adhésion citoyenne à ces mesures qui ne sont que le reflet, au niveau municipal, des actions que chacune et chacun d'entre vous mènent dans leur propre foyer et nous vous en remercions.



Décalage des horaires d'ouverture des services

Depuis le 14 novembre, les locaux de la mairie et de la Maison du Temps Libre sont fermés les vendredis après-midi, afin de réduire l'ensemble des consommations énergétiques d'une demi-journée par semaine (chauffage, électricité, eau).

Pour garantir un niveau optimal d'accueil au public, les horaires d'ouverture de la mairie sont modifiés.

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 - vendredi de 9h à 12h30
- Le vendredi après-midi, la Mairie et la Maison du Temps Libre sont dorénavant fermées. Des permanences sont assurées :
 - La Police municipale reste mobilisée et joignable au 06 22 39 19 42.
 - En cas d'urgences administratives, un numéro spécial est mis en place : 06 24 47 40 92

3 000 € d'économies sur la saison de chauffage

Seul on va plus vite,
ensemble on va plus loin !